



Collège
d'Alma

CODE DE CONDUITE DES USAGERS DE LA BIBLIOTHÈQUE

Nous souhaitons vous offrir un environnement de qualité, agréable et propice au travail, et ce, pour tous les utilisateurs.

Afin d'assurer le respect des personnes, des lieux et des équipements, les règles ci-dessous doivent être observées à la bibliothèque :

Faites preuve de civisme

- comportez-vous de manière courtoise envers le personnel et les autres usagers;
- les menaces, le harcèlement, le vol ou le vandalisme ne sont pas tolérés.

Évitez de faire du bruit

- parlez à voix basse en tout temps et dans tous les secteurs;
- fermez votre téléphone cellulaire ou tout autre avertisseur;
- sera considéré comme excessif tout bruit gênant la concentration.

Gardez la bibliothèque, les ressources et les équipements en bon état

- évitez de boire et de manger dans la bibliothèque;
- utilisez l'ameublement, les équipements et les ressources documentaires de manière à les préserver.

Utilisez la bibliothèque à des fins scolaires et de recherche documentaire

- utilisez les postes d'ordinateur pour des fins scolaires et de recherche documentaire seulement. Les jeux et le clavardage ne sont pas autorisés.

Le personnel de la bibliothèque fait respecter ce code de conduite et peut faire appel, au besoin, à l'agent de sécurité.

Le non-respect de ces consignes entraînera :

- un avertissement verbal;
- la perte de privilèges à la bibliothèque;
- l'expulsion de la bibliothèque.

Les usagers doivent présenter leur carte d'identité à la demande du personnel de la bibliothèque.

Les questions, commentaires ou plaintes concernant le Code de conduite doivent être adressés à M^{me} Laïla Ferris, responsable de la bibliothèque, au poste 225 ou par courriel à l'adresse laila.ferris@calma.qc.ca.

Ce code est conforme au *Règlement relatif aux conditions de vie au Collège d'Alma*.